

# DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGÉTIQUE SANS MENTION

Théorie et Pratique

3 JOURS, 21H

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET  
ENVIRONNEMENTALE

## Objectifs de la formation

La formation vous apporte les connaissances théoriques et pratiques indispensables à : la réalisation du DPE Secteur individuel ; la réalisation des attestations pour la réglementation thermique ; l'élaboration des recommandations pertinentes en maisons individuelles et appartements ; la préparation de la certification sans mention

En option, possibilité de vous inscrire à la certification sans mention grâce à notre partenariat avec DEKRA Certification, sous réserve d'acceptation de votre dossier.

## Public concernés

- Toute personnes désirant comprendre et réaliser des DPE
- Toute personne voulant se préparer à la certification DPE Secteur Individuel sans mention attestant au choix :
  - de la preuve par tous moyens d'une expérience professionnelle de trois ans de technicien ou agent de maîtrise du bâtiment ou dans des fonctions d'un niveau professionnel équivalent dans le domaine des techniques du bâtiment
  - d'un diplôme BAC+2 minimum ou d'une durée équivalent à temps partiel dans le domaine des techniques du bâtiment
  - d'un titre professionnel ou une certification de qualification professionnelle de niveau équivalent en remplacement du diplôme
  - de qualifications professionnelles exigées par un des États susmentionnés par une activité de diagnostic de performance énergétique comparable, ces qualifications ayant été obtenues dans un de ces États

## Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

## Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

### JOUR 1

## Objectifs et contexte réglementaire

- Rappels des enjeux énergétiques et environnementaux
- Contexte réglementaire (DPE, Réglementation thermique s'appliquant aux bâtiments existants...)

## Présentation du Diagnostic de performance énergétique (DPE)

- Objectifs
- Définition et présentation de tous les types de DPE

- Domaines d'application
  - Présentation de tous les modèles de rapport
  - Aides financières accompagnant le DPE
- 

## L'enveloppe des bâtiments et la méthode de calcul du DPE

- Généralités sur la thermique de l'enveloppe du bâtiment
  - Les outils pour réaliser la mission et leur utilisation
  - La méthode de calcul et les bonnes pratiques sur le terrain
  - Analyse et recommandations d'amélioration de l'enveloppe
- 

### JOUR 2

## Les maisons individuelles et les appartements

- Présentation des principaux équipements pour le conditionnement d'air et l'eau chaude sanitaire
  - Analyse et recommandations d'amélioration de l'installation de chauffage et d'ECS
  - Analyse et recommandations d'amélioration de la ventilation
  - Traitement du confort d'été
  - Intégration des énergies renouvelables
- 

## La certification et ses exigences

- Principe et déroulement de la certification
  - Connaissances et pré-requis
- 

### JOUR 3

#### CAS PRATIQUE **Méthode conventionnelle**

- Maison individuelle
  - Appartement avec chauffage et ECS individuels
  - Immeuble collectif avec chauffage et ECS individuels
- 

## Evaluation

---

### Dates

---

### Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

#### ■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis

clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au [logistiqueformations@infopro-digital.com](mailto:logistiqueformations@infopro-digital.com) et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.